

Lausanne, le 6 novembre 2011

## Synode ordinaire de l'EERV

Le budget de l'EERV pour l'exercice 2012 a été approuvé, hier dans l'après-midi. Le Synode a aussi terminé la première lecture de la révision partielle du Règlement ecclésiastique (RE). L'ordre de jour étant très chargé, tous les points n'ont pas pu être traités. Une séance de relevée a été fixée le vendredi 2 décembre 2011.

- *Elections*

Le Synode a une nouvelle vice-présidente, Sylvie Arnaud.

Michel Henry a été, quant à lui, élu en tant que délégué au Synode missionnaire.

- *Budget*

Le budget de l'EERV a été approuvé avec un déficit d'exploitation de Fr. 664'200 et un déficit de l'exercice de Fr. 634'800.

La modification proposée par le Conseil synodal (CS) quant aux modalités des contributions des régions a été acceptée par le Synode. L'idée que c'est l'Etat qui paye au niveau cantonal est encore bien répandue et, pour bien des conseils paroissiaux, la contribution à la caisse centrale est perçue comme un impôt. Pour sortir de ce schéma, le CS prend le risque de changer la relation financière entre la base et la caisse centrale. La fortune des paroisses est très inégale. Avec une partie obligatoire et une participation volontaire, chaque paroisse (donc chaque région) est invitée à jouer le jeu de la solidarité et du partage. L'idée étant de passer du « dû » au « don ». Le CS espère que certaines paroisses arrivent à participer au-delà de ce qui est projeté comme participation volontaire. Le but est d'atteindre l'équilibre des contributions. Si le système volontaire ne fonctionne pas, il y aura inévitablement un grand sentiment de tristesse. Si, par contre, le système porte ses fruits, cela voudra dire que nous sommes capables d'appliquer et de pratiquer cette même logique du don que nous souhaitons transmettre aux paroissiens. Enfin, le CS et la caisse centrale ont la volonté de partager avec les paroisses l'incertitude du don.



- *Révision partielle du RE (1<sup>ère</sup> lecture)*

Le Synode a commencé la révision partielle du RE. Il est important de clarifier et rendre plus cohérentes certaines pratiques. Les articles concernant l'installation de ministres et de laïcs engagés ont provoqué un débat nourri. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lectures seront fondamentales pour arriver à une décision globale rationnelle.

- *Culte de consécration*

L'Eglise réformée vaudoise a accueilli hier matin, samedi 5 novembre 2011, à la Cathédrale de Lausanne, ses nouveaux ministres – 3 pasteurs (Aude Collaud, Dimitri Juvet et Laurent Lasserre) et 2 diacres – Francine Lämmler et Bernard Gobalet – lors du culte synodal de consécration et d'agrégation.

Au culte présidé par la pasteure Line Dépraz et le diacre Guy Bezençon, ont participé plus de 700 personnes, en provenance de tout le canton.

Des photos sont à disposition sur demande. Pour un aperçu scannez le QR Tag :



Tous les documents concernant cette session sont à disposition sur notre site ([www.eerv.ch](http://www.eerv.ch)) dans l'onglet « Qui sommes-nous ? », section Documentation, ou plus simplement en scannant le QR Tag :



Contact presse :

*Paolo Mariani, responsable de l'office info-com de l'EERV, tél. 079 323 23 12*